

# LE PATRIMOINE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE EN SAÔNE-ET-LOIRE, *un patrimoine riche et méconnu*

Sabine Caumont, chargée de la protection  
Michaël Vottero, conservateur des monuments historiques  
DRAC Bourgogne-Franche-Comté

*Si la Saône-et-Loire est reconnue pour son riche patrimoine ancien, entre églises romanes et châteaux, elle l'est moins pour son patrimoine le plus récent, celui du XX<sup>e</sup> siècle. Le département compte 604 monuments historiques, classés ou inscrits. Parmi ceux-ci, seulement 23 édifices ont été construits au XX<sup>e</sup> siècle, dont quelques œuvres majeures de l'architecture contemporaine. Leur protection au titre des monuments historiques s'est faite progressivement à partir du milieu des années 1990. En effet, la reconnaissance de ce patrimoine proche de nous chronologiquement et d'une très grande variété s'avère assez complexe.*

## UNE RÉACTION AUX RISQUES DE DESTRUCTIONS

C'est, dans un premier temps, les craintes de disparition de certains pans du patrimoine qui motivent les demandes de protection. Dès 1987, le sénateur-maire d'Autun, Marcel Lucotte, demande la protection de quelques devantures commerciales de la ville du début du XX<sup>e</sup> siècle, menacées de des-

truction. Celles-ci sont acceptées par la commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnographique et aboutissent en 1995 et 1996 aux premières inscriptions au titre des monuments historiques d'éléments architecturaux du début du XX<sup>e</sup> siècle.

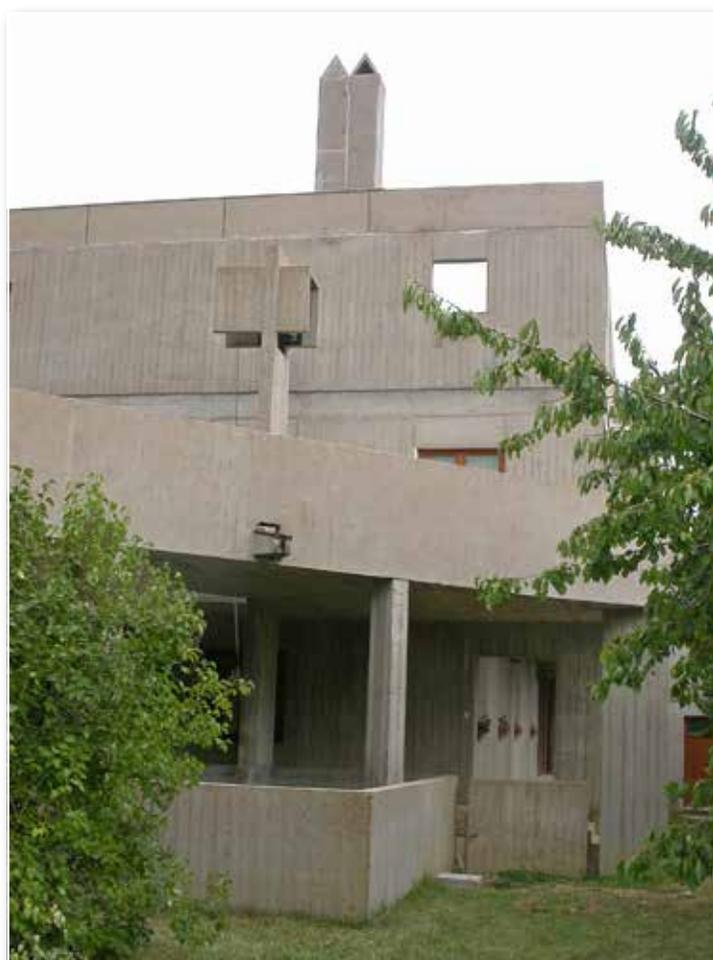
Le cas de la chapelle de La Colombière à Chalon-sur-Saône est emblématique d'une prise de conscience brutale face aux me-

naces de disparition. La chapelle est construite entre 1927 et 1929 par Auguste Perret (1874-1954) pour l'école La Colombière et témoigne du style radicalement moderne de son auteur. Le père de Notre-Dame du Raincy réalise à Chalon-sur-Saône une chapelle modeste dans ses dimensions mais reflétant dans sa mise en œuvre une forte créativité. Les lignes droites et rigoureuses mais

permettant une grande harmonie de volumes, l'usage du béton armé brut associé aux vitraux colorés de Marguerite Huré (1895-1967), en font une œuvre unique<sup>(1)</sup>. Le déménagement de l'école en 1992 et le rachat des terrains par un promoteur immobilier qui commence la destruction des bâtiments font craindre pour la conservation de la chapelle. Dans l'urgence,



*Chalon-sur-Saône, la chapelle de la Colombière*



*Mazille, le Carmel*



Paray-le-Monial, la chapelle de la Colombière

la chapelle est inscrite au titre des monuments historiques le 22 novembre 1993, puis classée le 27 décembre 1996. C'est également un projet de réhabilitation qui conduit en 1999 à l'inscription au titre des monuments historiques du théâtre de Louhans, caractéristique du style Arts déco et dont l'intérêt réside dans la richesse de sa salle et de ses décors muraux. Ce théâtre apparaît comme l'un des rares exemples de salle de spectacle Arts déco de province et comme l'un des mieux conservés.

### Une politique nationale de reconnaissance du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle

Le processus de reconnaissance officielle du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle est initié en 1991 par le Conseil de l'Europe. Dans une recommandation du 9 septembre 1991, « constatant que cette catégorie de patrimoine s'avère, en raison de sa proximité dans l'Histoire, de l'abondance de ses témoignages et de son caractère hétérogène, moins reconnue de la part des autorités responsables et du public », le

Conseil de l'Europe recommande aux états membres de mettre en œuvre une politique de conservation de ce patrimoine. En 1999, le ministère de la Culture et de la Communication lance une campagne d'actions visant à identifier ce patrimoine, à le protéger et à le faire connaître à travers la création d'un label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ». Dès l'année suivante, la DRAC de Bourgogne met en place un groupe de travail chargé de réaliser le repérage des édifices concernés. En 2000, lors des Journées du patrimoine, onze édifices bourguignons sont présentés, parmi lesquels le lycée Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône, le carmel de la Paix à Mazille ou la station-service de Chagny. Cette sélection aboutit à une première liste d'édifices labellisés « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » et constitue une première reconnaissance de leur valeur patrimoniale.

En 2009, le groupe de travail de la DRAC de Bourgogne reprend le processus de labellisation et de protection au titre des monuments historiques. Une liste de 31 édifices est présentée à la



Montceau-les-Mines, le dispensaire

protection, dont 12 immeubles pour la Saône-et-Loire. Les dossiers sont examinés pour avis par la commission régionale du patrimoine et des sites et aboutissent à 8 inscriptions au titre des monuments historiques. Ces protections des années 2010 concernent toutes les typologies d'édifices : religieux, industriel, civil ou public. La périodisation chronologique de ces protections est également assez large, des années 1900 aux années 1970. Les motivations sont variées entre l'intérêt historique, artistique ou architectural et reflètent la variété de ce patrimoine.

### Les édifices protégés en Saône-et-Loire dans les années 2010

Les propositions du groupe de travail de la DRAC ne comportaient que deux édifices religieux pour la Saône-et-Loire, la chapelle de La Colombière de Paray-le-Monial (inscrite en 2012) et le carmel Notre-Dame de la Paix de Mazille (inscrit en 2013). À des titres différents, ils témoignent tous deux du renouveau de l'architecture et des arts sacrés au XX<sup>e</sup> siècle. La chapelle de La Colombière de Paray-le-Monial est construite entre 1930 et 1934 pour la Compagnie de Jésus. Par la richesse de son ornementation de vitraux et de mosaïques parfaitement associée à l'architecture, elle forme une chaise monumentale abritant les reliques de saint Claude La Colombière<sup>(2)</sup>. Le carmel de Notre-Dame de la Paix, édifié de 1969 à 1971 par le catalan

José Luis Sert (1902-1983), est l'expression du mouvement moderne parfaitement intégré au paysage de Saône-et-Loire. L'architecte, qui a travaillé auprès de Le Corbusier, a su adapter les lignes pures et l'usage du béton au programme des Carmélites. Le carmel de Mazille reste pourtant une réalisation méconnue du grand architecte catalan, auteur de la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence et de la fondation Miró à Barcelone.

La volonté de préserver l'histoire sociale du bassin minier a présidé à la reconnaissance au titre des monuments historiques de deux édifices de Montceau-les-Mines : le dispensaire de la Croix-Rouge construit en 1922 par la Société des mines de Blanzac pour lutter contre la tuberculose, et la maison du syndicat des mineurs, édifiée en 1906-1908 par la chambre syndicale des ouvriers mineurs et similaires de Montceau-les-Mines. Les débats de la commission régionale du patrimoine et des sites reflètent bien la volonté, à travers la protection au titre des monuments historiques, de maintenir la mémoire ouvrière et syndicale liée à l'activité minière, mémoire fondamentale pour comprendre aujourd'hui encore le territoire du bassin minier.

Le lycée Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône est représentatif du style Arts déco des années 1930. Construit par l'architecte Guillaume Tronchet (1867-1959) entre 1931 et 1937 pour abriter l'école nationale professionnelle, le bâtiment est



Chalon-sur-Saône, le lycée Nicéphore Niepce

orné en façade de reliefs illustrant les enseignements dispensés dans l'établissement, par les sculpteurs Jan et Joël Martel (1896-1966). Les dispositions intérieures ont conservé des éléments d'origine, notamment le hall et l'escalier principal avec leurs mosaïques et carreaux de verre, justifiant une inscription en 2012.

Le groupe de travail de la DRAC s'est également intéressé au patrimoine industriel du XX<sup>e</sup> siècle en proposant la protection de la station-service de Chagny (inscrite en 2012) et des préfabriqués de Ferdinand Fillod à Gueugnon (inscrits en 2015). Certaines dénaturations ou destructions ont conduit la commission à ne pas protéger des édifices qui avaient été retenus dans un premier temps, comme les usines Van de Walle de Chauffailles, dont la démolition partielle en 2012 ne permettait plus d'en saisir l'intérêt architectural et industriel.

L'un des édifices les plus récents inscrit au titre des monuments historiques est le centre culturel Espace des Arts à Chalon-sur-Saône (inscrit en 2013). Construit

par l'architecte Daniel Petit (?-1974) en 1971 pour répondre à la politique des maisons de la culture d'André Malraux, le bâtiment propose différents espaces adaptés aux différentes fonctions, habilement agencés entre eux. Il a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Sa protection au titre des monuments historiques a permis, lors des nombreuses discussions entre la DRAC, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, de conserver des éléments majeurs et de réfléchir aux meilleures modifications afin de ne pas remettre en cause le projet architectural initial.

### Une politique continue de protection

La protection du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle se poursuit en fonction des demandes et des opportunités et s'oriente vers tous types d'édifices, avec parfois des propositions inattendues.

À Damerey, une maison traditionnelle bressanne a été remodelée et décorée dans un style naïf, populaire et coloré par son propriétaire, Roger Mercier (1926-2018), entre 1984 et 2015. Total-



Gueugnon, les préfabriqués de Ferdinand Fillod



Damerey, maison entre Bresse et Castille

lement autodidacte, son auteur a mêlé les influences espagnoles, orientales et locales en une œuvre originale, développant de grandes figures en bas-relief et ronde-bosse. Proche des réalisations de l'art brut, la maison dite « Entre Bresse et Castille » relève d'une architecture du rêve et de l'imaginaire encore mal connue et identifiée en France, elle a été inscrite en 2017.

L'atelier de stuc Benoît à Chalon-sur-Saône constitue une véritable vitrine des productions de cette entreprise de stuc et staff de décoration qui a diffusé dans toute la région au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a notamment produit la plupart des ornements des immeubles du boulevard de la République à Chalon-sur-Saône. L'atelier est inscrit en 2011.

Peu protégé dans la région, le patrimoine ferroviaire du XX<sup>e</sup> siècle est l'objet de mutations importantes ces dernières an-

nées. Menacé de destruction, le poste d'aiguillage n° 2 de Chagny est inscrit en 2020. Représentatif des postes de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée de l'entre-deux-guerres, il constitue également un repère visuel pour la ville et un rappel de son passé cheminot.

Certaines protections récentes sont également réalisées dans le cadre d'études de corpus spécifiques. Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, le ministère de la Culture a ainsi souhaité entreprendre une recensement des sites liés à la guerre, notamment des monuments aux morts. La DRAC de Bourgogne a ainsi constitué un groupe de travail en 2012 qui a permis de repérer 45 sites et monuments pouvant être proposés pour une protection aux titres des monuments historiques. Les monuments aux morts de la Grande



*Chalon-sur-Saône, atelier de stuc Benoît*



*Le Creusot, la locomotive 241 P17*

Guerre d'Autun, Chalon-sur-Saône, Cuisery, Mâcon, Montceau-les-Mines et Tournus ont ainsi été inscrits en 2016. Trois de ces monuments, remarquables pour la qualité architecturale et artistique de leur composition, ont été classés au titre des monuments historiques en septembre 2020 : celui de Chalon-sur-Saône pour son iconographie liée aux différents corps de l'armée française et de la présence des noms des batailles du premier conflit mondial ; celui de Tournus, qui intègre une colonne antique, ainsi que des reliefs de Désiré Mathivet (1887-1966) qui, comme de nombreux artistes a combattu et figure la vie du soldat, de son départ au front jusqu'à l'explosion de l'obus ; enfin, le monument aux morts de Montceau-les-Mines réalisé par l'un des sculpteurs majeurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières années du XX<sup>e</sup> siècle, Antoine Bourdelle (1861-1929). Comme pour les immeubles plus importants, certains monuments aux morts du département n'ont pu être protégés au titre des monuments historiques car ils avaient été modifiés par des déplacements ou des suppressions d'éléments décoratifs (grilles, bornes...) ou altérés par des restaurations malheureuses au nettoyeur haute-pression, ruinant certains détails sculptés.

### Les objets mobiliers

Au regard des autres périodes historiques, le XX<sup>e</sup> siècle est très faiblement représenté parmi les objets mobiliers protégés au titre

des monuments historiques. Sur les quelques 2100 objets actuellement inscrits ou classés, seuls 23 ont été réalisés au cours du XX<sup>e</sup> siècle. À l'image de la protection des monuments, qui s'est d'abord intéressée au Moyen Âge, puis progressivement, aux autres périodes historiques, le repérage et l'étude des objets les plus récents n'ont débuté qu'il y a quelques années, lorsque la conservation régionale des monuments historiques s'est intéressée au patrimoine industriel et à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. Le premier objet du XX<sup>e</sup> siècle classé au titre des monuments historiques demeure, aujourd'hui encore, le plus volumineux. Il s'agit de la locomotive 241 P 17 du Creusot, classée le 27 mars 1990. Réalisée en 1950, c'est la plus grosse locomotive à vapeur produite en France et la dernière à circuler, aujourd'hui encore, sur le réseau ferroviaire national, grâce à l'action de l'association des Chemins de Fer du Creusot. Cette protection s'inscrit alors dans l'étude réalisée, au même moment, par le service régional de l'Inventaire sur les patrimoines du bassin minier Le Creusot/Montceau.

Tandis que la majorité des objets protégés au titre des monuments historiques sont issus des collections communales conservées dans les églises, il convient de noter que, pour le XX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt s'est d'abord porté vers des objets de la vie sociale. Il en est ainsi des bannières de la mairie de Saint-Sernin-du-Plain, protégées en 1994, ou

### Liste des immeubles du XX<sup>e</sup> siècle, protégés au titre des monuments historiques en Saône-et-Loire

Commune	Édifice	Protection	Date de construction / architecte
Autun	Boucherie, 4 rue Guérin	IMH 1995	Début XX <sup>e</sup> s.
Autun	Boucherie Saint-Louis	IMH 1995	Début XX <sup>e</sup> s.
Autun	Café de la Bourse	IMH 1996	Début XX <sup>e</sup> s.
Autun	Charcuterie	IMH 1995	Début XX <sup>e</sup> s.
Autun	Monument aux morts	IMH 2016	1923 Alfred-Jean Halou sculpteur Claudius Malord architecte
Chagny	Poste d'aiguillage n° 2	IMH 2020	Années 1920-1930
Chagny	Station-service	IMH 2012	1958 Maurice Gremeret
Chalon-sur-Saône	Chapelle de La Colombe	CMH 1996	1928 Auguste Perret
Chalon-sur-Saône	Centre culturel Espace des Arts	IMH 2013	1971 Daniel Petit
Chalon-sur-Saône	Lycée Nicéphore Niepce	IMH 2012	1936 Guillaume Tronchet
Chalon-sur-Saône	Atelier de stuc Benoît	IMH 2011	Début XX <sup>e</sup> s
Chalon-sur-Saône	Monument aux morts	CMH 2020	1926 Alfred Rochette sculpteur
Cuisery	Monument aux morts	IMH 2016	1921 Pierre Curillon
Damerey	Maison entre Bresse et Castille	IMH 2013	1984-2015 Roger Mercier
Gueugnon	Préfabriqués de type « parois inclinées »	IMH 2015	1930 Ferdinand Fillod
Louhans	Théâtre municipal	IMH 1999	1936 G. Lamirand
Mâcon	Monument aux morts	IMH 2016	Après 1922 Alexandre Morlon
Mazille	Carmel Notre-Dame de la Paix	IMH 2013	1967 José Luis Sert
Montceau-les-Mines	Maison du syndicat des mineurs	IMH 2012	1908
Montceau-les-Mines	Dispensaire de la Croix-Rouge	IMH 2012	1922
Montceau-les-Mines	Monument aux morts	IMH 2020	1930 Antoine Bourdelle sculpteur
Paray-le-Monial	Chapelle de La Colombe	IMH 2012	1929 Père Joseph Bossan
Tournus	Monument aux morts	IMH 2020	1922 Désiré Mathivet sculpteur



Allerey-sur-Saône, vestiges du camp américain



Mairie de Chagny, tableau de Noël Bouton, Femmes dans la guerre



Le Creusot, Académie François Bourdon, projet de monument aux morts



Fig. 13, Paray-le-Monial, mosaïque de l'Exposition universelle de 1900, musée Paul Charnoz

des drapeaux de conscrits de Givry, inscrits en 2002. On trouve également quelques objets de cette période dans les collections hospitalières, largement étudiées par le service régional de l'Inventaire. Ainsi, aux côtés de peintures ou de sculptures médiévales, de pots à pharmacie du XVIII<sup>e</sup> siècle et des appareils de soins du XIX<sup>e</sup> siècle, trouvons-nous, comme témoin de

la pratique médicale du siècle passé, quelques objets protégés, à l'image des lits métalliques et leurs rideaux de l'hôpital de Chalon-sur-Saône, inscrits le 8 octobre 2010.

Plus récemment, dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale et de la protection des monuments aux morts, la conservation régionale des monuments historiques s'est

intéressée aux témoignages présents dans les églises et les mairies du département. Quelques ex-voto ont ainsi été protégés, comme le tableau de Paul-Louis Nigaud (1895-1937) de l'église de Poisson, classé le 11 septembre 2017, présentant le Sacré Cœur et des tombes de soldats, ou le témoignage touchant d'une mère ayant offert à l'église d'Épertully une chaise à l'assise brodée portant une plaque émaillée « Une mère en souvenir de ses fils morts pour la Patrie. Priez pour eux », rare objet inscrit le 3 septembre 2018.

À la mairie d>Allerey-sur-Saône, ce sont les vestiges du camp américain qui ont été protégés, derniers témoignages de la présence des alliés sur le territoire départemental avec un panneau en bois orné de l'aigle américain et un plan du camp offert par le général du camp au maire de la commune, deux objets inscrits au titre des monuments historiques en 2018. Le 3 septembre 2018, un tableau de Noël Bouton (1860-1954), gendre du photographe Marey, conservé dans la mairie de Chagny a été inscrit au titre des monuments historiques. Il s'agit du tableau présenté au Salon parisien de 1932 et intitulé *Femmes dans la guerre* ou *Pro Memoria 1917*. L'œuvre commémore la période de la Grande Guerre dans la campagne bourguignonne (on aperçoit le château de La Rochepot à l'arrière-plan) et le travail des femmes dans les champs. Également lié au premier conflit mondial, les sculptures en bronze réalisées pour un projet de monument aux morts au Creusot, étudiées dans le cadre

d'une campagne de protection des collections de l'Académie Bourdon, ont été classées au titre des monuments historiques le 8 février 2017. Il s'agit d'un relief et de deux figures réalisées par Albert Bartholomé (1848-1928) et Henri Bouchard (1875-1960). La protection récente de plusieurs églises ou chapelles du XX<sup>e</sup> siècle vont très probablement conduire, dans les prochaines années, à la protection des œuvres les plus représentatives du renouveau d'art sacré, de même, l'étude des objets liés à l'activité économique et industrielle du département se poursuit, à l'image du récent classement de plusieurs objets conservés au musée Paul Charnoz de Paray-le-Monial, dont la monumentale mosaïque de l'Exposition universelle de 1900. La protection au titre des monuments historiques est en évolution constante, tant pour les édifices que pour les objets. La multiplication des rénovations urbaines et des nouvelles constructions, notamment en matière d'équipements publics, les déménagements d'administrations de leurs sites historiques et l'évolution du goût en matière de décors, dans les églises notamment, vont très probablement orienter les politiques de protection du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### NOTES

1. Marie-Thérèse Suhard, « La chapelle de la Colombière. Auguste Perret à Chalon », *Images de Saône-et-Loire*, n°197-mars 2019, p. 22-24.
2. Martine-Petrini Poli, « Des églises à visiter en Bourgogne du sud », *Images de Saône-et-Loire*, n°203-septembre 2020, p. 18.